

Saint-Brieuc : référé perdu, mais tous à la manifestation demain



Le résultat du référé-liberté plaidé hier par Maître Frédéric Pichon vient de tomber, avec 4 heures de retard par rapport à l'horaire prévu (pressions politiques ?) : le juge maintient l'interdiction décidée par le préfet, pour des raisons dont nous avons montré qu'elles étaient uniquement politiques, sous la pression de syndicats et d'associations prétendument droidel'homnistes. Nous reviendrons prochainement sur leur cas en publiant les lettres de dénonciation dignes de 39-45 qu'elles ont envoyées au Préfet

<http://resistancerepublicaine.eu/2016/01/22/6-fevrier-a-saint-brieuc-ouest-france-invoque-le-spectre-de-hitler-carrement/>

<http://resistancerepublicaine.eu/2016/01/30/saint-brieuc-les-bretons-seront-au-rendez-vous/>

<http://resistancerepublicaine.eu/2016/01/30/communiquede-resistance-republicaine-interdiction-de-la-manifestation-du-6-fevrier-a-saint-brieuc/>

Nous ne pouvons en rester là. C'est un affront fait aux patriotes légalistes qui se voient refuser le droit élémentaire de manifester.

Nous appelons donc tous ceux qui avaient prévu d'être présents demain matin à 10 heures à Saint-Brieuc devant la Préfecture à y aller, afin de montrer que des Français sont opposés à la politique d'immigration et d'islamisation de notre pays, de soutenir MicKael qui a travaillé énormément pour préparer ce rassemblement, et enfin à se rencontrer, prendre contact entre Résistants, et finir ensemble autour d'un verre et pourquoi pas d'un apéro saucisson-pinard improvisé.

Nous les invitons donc à être là à 10 heures et à se disperser après la deuxième sommation, comme le prévoit la loi, mais en petits groupes pour faire connaissance et créer des réseaux de résistants en plus de ceux qui existent déjà. C'est très important eu égard à la situation de la France.

Christine Tasin, Présidente de *Résistance républicaine*